Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVII^me ANNÉE — LAUSANNE

N° 23. — 10 juin 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *De l'usage du dictionnaire. — Chronique scolaire : Congrès de Montreux. Jura bernois. Genève. Neuchâtel.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses. — Dictées. — Calcul oral. — Sujets d'examens des classes primaires supérieures : Dictée. Composition. — L'enseignement de l'histoire à l'école primaire (suite).*

DE L'USAGE DU DICTIONNAIRE

On lit dans le *Journal des Instituteurs* sous la signature de E. Levieux :

Un livre que les enfants ont entre les mains, mais dont l'emploi est généralement trop négligé, est bien le dictionnaire classique. Et cependant quel trésor que cet excellent livre !

J'en prends un au hasard.

Agriculture, sciences, histoire, géographie, hygiène, industrie, législation, vie pratique, autant de branches du vocabulaire français qui figurent dans cet ouvrage. N'est-ce pas là une véritable encyclopédie ? — L'auteur ne se contente pas de donner avec l'orthographe des mots leur signification ; il indique aussi leur prononciation, leur étymologie, quand elle a paru simple, leurs synonymes et leurs antonymes. Que de renseignements précieux il fournit au lecteur, le dispensant souvent de consulter des ouvrages spéciaux d'un prix beaucoup plus élevé !

La plupart des pages sont illustrées d'une ou de plusieurs gravures et de tableaux d'ensemble très suggestifs, qui intéressent la vue, viennent en aide à l'intelligence et rendent le livre attrayant. Les cartes géographiques elles-mêmes y ont trouvé une place.

Je le répète, le dictionnaire est un trésor où tout esprit actif peut puiser avec fruit.

Je me souviendrai toujours du propos que se plaisait à nous tenir, quand il nous voyait inoccupés, un de nos professeurs de mathématiques, au sens pratique très développé : Quand vous ne saurez que faire, nous disait-il, vous prendrez votre dictionnaire et le lirez attentivement, page par page. Vous en retirerez des connaissances précieuses, et surtout le sentiment de votre ignorance ; car sachez-le bien, le nombre des mots que vous possédez effectivement de votre langue maternelle est infiniment restreint en comparaison de ceux qu'il vous reste à acquérir. »

N'est-il pas vraiment curieux d'entendre un « scientifique » conseiller la lecture du dictionnaire comme moyen de se distraire et de s'instruire ? Combien il savait apprécier un ouvrage dont la valeur nous échappait ! Ai-je besoin d'ajouter que, dans notre légèreté, nous ne prenions pas le conseil au sérieux, tellement il nous paraissait peu digne d'être suivi. Depuis, j'ai reconnu nos torts, et je remercie cet excellent professeur, à qui vont toutes mes sympathies, de m'avoir fait entrevoir tout le profit qu'on peut retirer d'un livre si modeste.

L'usage du dictionnaire offre en effet des avantages considérables. Nous y rencontrons des mots que nous n'avions jamais vus ni entendu prononcer : par suite notre vocubulaire s'étend et, avec lui, le cercle de nos connaissances ; d'autres, dont nous ignorions le véritable sens : nos connaissances se précisent. Nos yeux tombent aussi sur des expressions nouvelles pour nous, et que nous pourrons, à l'avenir, employer en toute assurance.

Enfin l'orthographe d'usage elle-même y trouve son compte : or, à mon humble avis, ce dernier résultat n'est pas à dédaigner. Bien que les fautes d'usage soient moins graves que celles de grammaire, elles blessent quand même la vue du lecteur, ou du correcteur : ce dernier n'hésite pas à retrancher des points au candidat qui les commet.

Allons-nous recommander à nos élèves de prendre leur dictionnaire et de le parcourir d'un bout à l'autre, à leurs moments de loisir ? — La recommandation ne serait pas suivie.

Il faut commencer par leur faire aimer ce livre ; et, pour le leur faire aimer, le meilleur moyen est évidemment de rendre fréquent son emploi dans les exercices scolaires.

Voici, selon moi, les circonstances où nous pourrons fournir à nos élèves l'occasion de faire usage du dictionnaire. Ils le prendront: *a)* au moment de la *dictée d'orthographe ; — b)* pour répondre à *certaines questions* tirées de la dictée ; — *c)* lorsqu'ils feront la *composition française ; — d)* quand ils auront à préparer, à la maison ou à l'étude, une *leçon de lecture*, courante ou expliquée ; et en général, toutes les fois qu'ils devront exécuter un travail pour l'école.

Je vais entrer dans les détails en indiquant comment je comprends et pratique dans ma classe l'emploi de ce précieux instrument d'instruction, et j'ajouterai d'éducation.

Dictée d'orthographe. — J'invite les élèves à marquer, quand ils écrivent, ou quand je relis, un petit trait sous les mots douteux ; ils peuvent avant la correction collective, ouvrir le dictionnaire pour les y chercher. Ce procédé, me direz-vous, ne permet pas de connaître la force des élèves, attendu que le nombre des fautes est diminué par le secours d'un guide qui ne les accompagnera pas dans un examen ; et ils se trouveront embarrassés le jour où ils en seront privés.

Je ferai observer tout d'abord que toutes les semaines ou tous les quinze jours aussi souvent que je le veux, je dicte un texte qu'ils doivent écrire sans consulter aucun livre : ne puis-je alors connaître leur véritable force, et ne se préparent-ils pas ainsi aux compositions d'examen ? — Autre objection : Pourquoi donner aux enfants la peine de chercher sur un livre des mots qui sont ensuite corrigés en commun ? N'est-ce pas de la perte de temps. ?

Je sais bien que le temps est précieux, et je n'ai point envie d'en faire perdre à mes élèves. Mais j'estime qu'il vaut infiniment mieux leur laisser le soin de chercher eux-mêmes ce qu'ils peuvent trouver ; on leur fait produire un effort grâce auquel la forme des mots reste plus sûrement gravée dans leur esprit. Ils prennent le goût de la recherche, et éprouvent le plaisir que procure toujours un travail personnel fructueux. La dictée cesse d'être pour eux un exercice machinal et ennuyeux, caractère qu'elle revêt encore trop souvent. Elle met en jeu leur activité, et les force à lui accorder toute leur attention. Ayant un guide à leur disposition, les enfants

s'empressent de le mettre à contribution dès qu'une difficulté se présente. Dès lors, plus de distraction : ils sont captivés au point que le papillon qui pénètre dans la salle ou l'araignée qui tisse sa toile au plafond n'attirent plus leurs regards. Ils prennent l'habitude de se donner tout entier à leur tâche.

Exercices tirés de la dictée. — Je demande la signification de certains mots. Quand les enfants ne peuvent répondre, tantôt je la donne moi-même, tantôt je remets ce soin-là au dictionnaire. Je fait remarquer que le même mot peut avoir des acceptions différentes, dérivées cependant les unes des autres : ils sont exercés à passer de l'une à l'autre, et à choisir celle qui convient. Parfois ils ont à indiquer des synonymes ou des contraires. Il leur est encore permis, dans ce cas, de se servir du livre. S'agit-il de former la liste des mots composés du préfixe *mé* (idée du mal) ? Ils ouvrent le dictionnaire et trouvent tous ceux qui commencent par *mé*. Mais dans tous ne sera pas impliquée l'idée du mal. A eux de refléchir et de ne relever que les bons.

Composition française. — Préoccupés par le style, les enfants négligent l'orthographe : tel élève qui écrit une dictée sans faute en laisse dans sa rédaction. Attirons leur attention de ce côté. Exigeons qu'ils relisent leur travail avant de le remettre, et qu'ils se rendent compte des mots douteux. L'emploi d'un mot impropre vient souvent de ce que l'élève, ne connaissant pas l'orthographe de celui qui traduit sa pensée, le remplace par un autre qui s'en écarte, dans le but d'éviter une faute ; mais il tombe de Charybde en Scylla. Le dictionnaire lui permettra de conserver le mot propre.

Préparation de la leçon de lecture. — La leçon à préparer, je l'indique la veille, Mais je ne suis pas bien sûr que tous mes élèves se livreront à une préparation consciencieuse. Je puis me rendre compte cependant de leur travail en leur posant des questions sur la signification des mots ou des expressions. Ils ne répondront bien qu'autant qu'ils auront consulté leur dictionnaire. Voici les conseils que je leur donne à ce sujet : « Lisez votre leçon très attentivement. Quand vous rencontrez un mot dont le sens vous échappe ou une expression nouvelle pour vous, inscrivez-le ou la sur une feuille. Arrivés à la fin du morceau, vous avez

sous vos yeux une liste plus ou moins longue de mots avec lesquels vous avez besoin de vous familiariser. A ce moment, prenez le dictionnaire, et écrivez en face de chacun la signification convenable. » Le jour de la leçon, je me fais présenter cette liste. Pendant la lecture individuelle, j'adresse des questions sur les mots qui paraissent nécessiter des explications. Les mauvaises réponses entraînent un devoir supplémentaire, qui consiste à copier deux ou trois fois la signification non sue. La plupart des élèves préparent la leçon avec intelligence. L'exercice de lecture devient plus vivant, car ils y jouent un rôle actif.

J'arrête là ma démonstration. Les exemples ci-dessus doivent faire ressortir suffisamment l'importance du dictionnaire et les progrès que son usage peut déterminer chez nos élèves. Mettons-le entre leurs mains dès la première année du cours moyen. Donnons-leur au début quelques indications sur la manière de s'en servir ; exerçons-les à trouver le plus rapidement possible et récompensons les plus habiles: de la sorte ils ne gaspilleront pas de temps dans les recherches. Qu'ils l'aient constamment à portée, soit quand ils étudient leurs leçons ou préparent leurs devoirs, soit quand ils se livrent à une lecture récréative. Tout en devenant plus attentifs, ils feront ample provision de mots et d'idées. Ils prendront l'habitude de ne pas se payer d'à peu près et voudront aller au fond de toute chose. Nous les rendrons ainsi plus aptes à s'instruire tout seuls.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Congrès de Montreux. — *Avis important.* — Nous recevons du Comité d'organisation du Congrès, la communication suivante, à laquelle on fera bien de prêter l'attention qu'elle mérite :

« Le Comité d'organisation du Congrès de Montreux prie instamment les instituteurs et les institutrices qui se proposent de participer à ce dernier de retourner sans faute et à bref délai le questionnaire qu'il a adressé à tous les membres de la S. P. V.

Il s'est engagé à indiquer au cantinier, quelques jours à l'avance, le nombre des dîners que celui-ci aura à servir au banquet. On doit comprendre dans quel embarras se trouve le Comité, par suite du peu d'empressement qu'on met à lui répondre.

Le même fait se produit pour les logements; à ce propos, il ne faut pas oublier que tous les participants coucheront dans des lits, soit à l'hôtel, soit chez des particuliers.

L'idée de prendre les cartes en remboursement ayant été, paraît-il, mal accueillie, le Comité n'y donnera suite que pour ceux qui en exprimeront le désir, et il ne majorera la carte de fr. 0.50 que pour ceux qui ne se seront pas fait inscrire avant le 15 juin.

Le prix du billet Montreux-Château d'OEx est compris dans celui de la carte de fête. »

Nous n'ajouterons que deux mots à l'avis du Comité d'organisation : Etant donné les conditions particulièrement favorables faites aux Congressistes, le bon marché des cartes de fête en regard des avantages offerts, il est juste et raisonnable, que chacun fasse de son mieux pour faciliter la tâche des organisateurs.

Nous n'avons entendu jusqu'ici que des éloges sur la façon dont le Comité d'organisation a travaillé et sur ce qu'il a obtenu. On voudra bien comprendre que le moment est mal choisi pour se formaliser d'une simple question d'ordre et de sécurité. Le dit Comité a fait toutes les concessions possibles, à nous de répondre par un joyeux empressement à ce qu'il demande de nous. H. Gz.

JURA BERNOIS. — **Cours de gymnastique à Porrentruy.** — Le samedi 6 mai, un cours de répétition a été donné aux instituteurs d'Ajoie et des Franches Montagnes pour le nouveau programme de gymnastique. Quarante maîtres ont pris part à ce cours.

Tous les exercices du programme obligatoire 1911 à 1912 ont été exécutés sous la direction de M. J. Juillerat, professeur, et les maîtres présents, jeunes ou vieux ont montré la plus grande bonne volonté pour accomplir la tâche parfois un peu dure. A part une demi-douzaine de maîtres qui ont obtenu une dispense, pour cause d'âge et de maladie, les autres sont entrés dans le rang avec une belle ardeur qui a été saluée par l'inspecteur M. Poupon. Exercices d'ordre et de marche, exercices libres, exercices aux barres parallèles, au reck, à la poutre d'appui, aux cannes, etc., tout a été exécuté rapidement sous le précis et énergique commandement de M. Juillerat.

A midi le dîner a eu lieu en commun à l'Hôtel *Terminus*, dîner familier et joyeux, honoré de la présence de M. Chavannes, député, président de la Commission scolaire de Porrentruy. M. l'inspecteur l'a salué et a adressé aux participants quelques paroles empreintes du plus pur amour de l'école et du plus sincère dévouement à la grande tâche de l'éducation populaire. On sent en lui un cœur chaud, et une volonté ferme de faire progresser nos écoles en même temps qu'un vrai soutien et un ami de l'instituteur. La vocation d'instituteur est belle entre toutes, et si elle a beaucoup de déboires elle apporte souvent de douces satisfactions. Le maître doit être avant tout un éducateur et doit donner à la patrie une jeunesse forte et bien élevée.

« Puissiez-vous, a-t-il dit en terminant, être vis-à-vis des enfants, l'espoir de la patrie, ce que moi-même je désire être pour vous : l'échalas qui soutient et et dirige au mieux la plante qui cherche son développement ».

M. Chavannes prend la parole à son tour et exprime sa sympathie au corps enseignant qui a une grande et noble tache à remplir. Il félicite les maîtres présents qui cherchent à se perfectionner et donne comme succès de la tâche éducative l'association du développement moral et du développement physique. La gymnastique vient en aide à ce dernier et mérite toute attention.

M. Villemin, au nom de ses collègues, a exprimé les sentiments d'amour du travail de tous et adressé des remerciements aux orateurs, au directeur du cours et à l'aimable amphytrion M. Maître.

Après le dîner, les exercices ont recommencé pour se terminer à 5 heures par des jeux et des chants. Puis M. Poupon, inspecteur, a remercié le directeur M. Juillerat, et a exprimé sa complète satisfaction pour la réussite du cours. Je vous remercie tous, a-t-il dit, pour la bonne volonté, la discipline observée, les efforts faits pour arriver au but. Je ne doute pas que vous ne cherchiez à appliquer dans vos écoles les principes acquis et je vous félicite de votre bon travail d'aujourd'hui.

A son tour M. Juillerat a adressé des remerciements aux participants et les a encouragés à continuer à cultiver la gymnastique. Il a félicité les vieux maîtres qu'il a du plaisir de revoir à tous les cours et qui donnent un bel exemple aux jeunes. Il a eu des paroles très aimables pour les instituteurs qu'on sait qu'il affectionne beaucoup et s'est déclaré fort satisfait du travail et de la journée.

Après une petite réunion intime, supérieurs comme inférieurs, ont trinqué le verre de l'amitié, et l'on s'est séparé heureux d'avoir passé une journée bien remplie. A. P.

GENÈVE. — La Société pédagogique genevoise a tenu à intervalle assez rapproché deux assemblées générales dont son Bulletin a rendu compte et au cours desquelles des communications fort intéressantes ont été faites. Dans l'assemblée du 12 janvier, M. E. Duvillard a présenté à ses collègues une nouvelle étude de psychologie appliquée du professeur F. Queyrat sur la curiosité, dont le dernier chapitre surtout est très suggestif pour le pédagogue. M. F. Portier a lu ensuite un mémoire très documenté sur l'enseignement du dessin à l'école primaire. Avec beaucoup de raison, M. Portier voit dans le dessin un moyen d'expression qui est un besoin profond de la nature de l'enfant aussi bien que du primitif et il accorde à cette branche une grande valeur éducative. Partisan du dessin d'observation, libre, il n'en estime pas moins que les difficultés techniques qui s'offrent peu à peu à l'élève nécessitent une méthode d'enseignement positive, au sujet de laquelle il a donné un aperçu d'autant plus convaincant qu'il est basé sur des expériences qui ont été couronnées de succès.

L'assemblée du 2 mars avait à son ordre du jour les rapports annuels et surtout le rapport de la présidence, présenté par M. Edmond Martin. A entendre M. Martin, il était facile de se rendre compte de l'activité que déploie la Société pédagogique genevoise dans l'étude de nombreuses questions importantes pour nos écoles. C'est ainsi que, dans le courant de l'année, M. le Dr Edouard Claparède a fait une communication sur l'écriture allemande, Mme R. Tissot a présenté un travail sur l'enseignement de la composition française dont *l'Educateur* a parlé en son temps, Mlle A. Descoeudres a exposé l'organisation des classes

spéciales pour les enfants anormaux et M. Cellérier a expliqué ce qu'il entend par la science pédagogique ou la « pédagogique », comme il se plaît à la nommer.

Le rapport mentionne encore la fondation d'une section de courses et de jeux due à l'initiative de M. Bieler, la belle soirée annuelle qui a réuni dans les salles de la Source les nombreux amis de la Société et la participation de ses membres au dernier Congrès romand.

Le Comité pour 1911 a été composé comme suit: Président : M. E. Martin ; Vice-président : M. A. Charvoz ; Secrétaire du Comité : M. F. Lecoultre ; Trésorier : M. J. Valentin ; Bulletinier : M. L. Durand ; Bibliothécaire : M. A. Dubois ; Secrétaire des Assemblées générales : M. E. Paquin. M. Duvillard avait décliné toute nouvelle candidature.

L'assemblée a entendu ensuite M. J. Dubois qui l'a entretenue du problème pédagogique, de la position du problème et de la recherche de ses solutions. M. Dubois reconnaît au problème quatre termes essentiels : l'élève et le maître, le milieu éducatif et le but poursuivi. L'élève et le milieu sont les éléments donnés ; l'éducateur et le but sont les termes libres. La relation entre les quatre termes constitue donc le problème pédagogique qui se présente à nous sous deux faces : 1° l'éducation proprement dite, 2° l'éducateur. C'est sur la valeur de l'éducateur, a déclaré M. Dubois, que se concentre tout le problème pédagogique. Le président a remercié chaleureusement le conférencier dont les idées seront discutées dans une séance ultérieure. (*A suivre.*)

NEUCHATEL. — **Société suisse des Maîtres de gymnastique.** — *Cours normaux pour l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles.* — Un cours mixte pour maîtres et maîtresses de gymnastique de filles, organisé par la Société suisse des maîtres de gymnastique, sous les auspices du Département fédéral de l'Intérieur aura lieu à la Chaux-de-Fonds, du 7 au 26 août 1911 (vacances d'été) sous la direction de MM. G. Bubloz et F. Gambazzi, professeurs à la Chaux-de-Fonds et à Lugano.

Ce cours est gratuit et se donne en français Chaque participant reçoit une allocation de 30 fr. de la Caisse fédérale. Des démarches sont faites auprès des autorités cantonales pour qu'elles accordent également des subsides aux participants.

Les maîtres et maîtresses de gymnastique, les instituteurs et les institutrices, les moniteurs et monitrices de gymnastique, qui ont une pratique suffisante de la langue française, et qui désirent suivre ce cours doivent s'inscrire sans retard auprès des directeurs. Le nombre des participants est limité à 30. Les inscriptions seront prises en considération par ordre de réception.

Les directeurs de cours :

G. BUBLOZ, La Chaux-de-Fonds F. GAMBAZZI, Lugano.

VIENT DE PARAITRE :

Nouveau Dictionnaire de pédagogie, par Ferdinand Buisson. C'est une retouche et une mise au point de l'ouvrage publié il y a trente ans, en 4 volumes, par la maison Hachette. Le secrétaire de la rédaction est un Suisse, M. James Guillaume, l'auteur bien connu de l'*Etude biographique sur Pestalozzi.*

PARTIE PRATIQUE

Degré intermédiaire.

LEÇON DE CHOSES

Les Rapaces.

Introduction : Revenir à la leçon de départ : *la forêt*. Parler des cris d'oiseaux que l'on y entend ; dire aux enfants que plusieurs sont des cris d'oiseaux de proie en chasse ; demander quelques noms, quelques détails d'observation. Indiquer le sujet de la leçon à traiter.

Caractères généraux. Les rapaces ou oiseaux de proie sont, en général, de grands oiseaux forts et robustes, faits pour vivre dans la solitude, dans les lieux sauvages, loin des maisons, dans les forêts ou les montagnes. Ils sont dans la classe des oiseaux, ce que les carnivores sont parmi les mammifères. Leur bec est crochu et acéré ; les pattes sont robustes, emplumées, terminées par quatre doigts armés de griffes puissantes appelées *serres ;* trois doigts sont dirigés en avant et un en arrière. Tout, chez les rapaces est en rapport avec leur genre de vie.

Division des rapaces. Les rapaces se divisent en deux familles distinctes, savoir : les rapaces diurnes et les rapaces nocturnes.

Les rapaces diurnes ont des ailes longues, pointues, en forme de faux. Leurs yeux sont placés de côté, et la base du nez est enveloppée d'une *cire* diversement colorée. Leur vol est puissant, soutenu ; ils planent à de grandes hauteurs, défiant les plus violents ouragans. Ils chassent pendant le jour.

Les rapaces nocturnes ont des yeux ronds, étincelants, dirigés en avant, situés à fleur de tête : ils ne peuvent supporter la lumière. Leur tête est ronde, leur bec large, court et très recourbé. Les rapaces nocturnes ont les pattes emplumées jusqu'au bout des doigts ; leurs plumes, très douces et soyeuses, leur permettent de voler sans bruit et de surprendre facilement leur proie, qu'ils avalent gloutonnement. Ils rejettent sous forme de petites masses, les poils et les plumes indigestes. Pendant la nuit, ils sont la terreur des petits oiseaux ; mais si, le jour venu, ils se laissent surprendre hors de leur retraite, ils sont aveuglés par la lumière et incapables de se défendre,

Nid des rapaces. Ces oiseaux ont un nid grossier appelé *aire*. Il est fait avec des débris de branches entrelacés. Les oiseaux de proie nocturnes le placent dans les vieilles ruines, dans le trou des arbres, dans les gorges profondes ; les diurnes s'installent au sommet des grands arbres, dans les creux de rochers, ou sur les hauts sommets des montagnes. Tous recherchent des lieux sauvages, solitaires et inaccessibles à l'homme.

Nourriture des rapaces. Les rapaces sont tous carnivores ; ils sont armés en conséquence. Ils causent de grands ravages dans les forêts et parmi les troupeaux ; ce sont des animaux insatiables, gloutons à l'excès, dévorant également le gibier de poils et de plumes. Autour de leur aire, s'entassent les ossements de leurs victimes. Les rapaces nocturnes font de préférence la guerre aux oiseaux, aux petits mammifères, les rapaces diurnes se nourrissent volontiers d'oiseaux de basse-cour, de lapins, lièvres, jeunes moutons, etc. Ce sont les ennemis du trou-

peau et du berger. En conséquence, on leur fait une chasse acharnée et ils deviennent de plus en plus rares dans notre pays.

Espèces de rapaces. Les rapaces comptent plusieurs représentants dans la faune de notre pays, ce sont : les aigles, les faucons, les vautours, les gypaëtes, les autours, les milans, les buses et les éperviers ; dans la faune exotique, il faut mentionner les condors, les serpentaires ou secrétaires et les vautours blancs.

Les hiboux, les chouettes sont des rapaces nocturnes.

Utilité des rapaces. D'une façon générale, ces oiseaux sont plutôt nuisibles, à cause des dégâts qu'ils commettent dans les troupeaux et dans les basses-cours. Cependant quelques-uns ont une utilité spéciale; on se sert du faucon pour la chasse. La fauconnerie était très en honneur au moyen âge; elle était considérée comme un droit féodal. Aujourd'hui cette chasse est encore pratiquée en Algérie et en Perse. Le hibou détruit force petits rongeurs et mammifères ; le serpentaire se nourrit de serpents, qu'il saisit en ramenant ses ailes contre son poitrail, en guise de bouclier.

***

Compositions : Les grands oiseaux de notre pays. — Les petits oiseaux. — Une vieille tour. — L'épervier. — Le nid des oiseaux de proie. — Nourriture des rapaces.

Vocabulaire : Etude de mots nouveaux fournis par cette leçon.

Dictées : Dicter les paragraphes intitulés : Caractères généraux des rapaces. — Nid des rapaces. — Nourriture des rapaces. A. Dumuid.

DICTÉES.

Le condor.

Le condor, oiseau géant dont les ailes dépassent trois mètres d'envergure, porte sur la tête une large crête cartilagineuse d'un rouge violet très foncé ; son cou est nu et garni de caroncules rouges ; son plumage noir sous les ailes et la queue, est blanc sous le ventre. Habitant les plus hautes cimes des Andes, il n'en descend que pour chasser ; il peut voler, dit-on, à plus de six mille mètres d'altitude.

Le serpentaire.

Le serpentaire ou secrétaire est un grand oiseau de l'Afrique australe ; il vole peu, mais ses longues pattes lui permettent une course rapide et lui donnent, avec les échassiers, une certaine ressemblance. Il se nourrit presque exclusivement de serpents ; pour les attaquer, cet oiseau se couvre d'abord d'une de ses ailes ; il la déploie en la ramenant contre son poitrail ; elle lui sert ainsi de bouclier. Pendant que le reptile s'acharne à mordre les plumes insensibles et à y épuiser son venin, il le frappe de son autre aile et l'étreint de ses serres.

Les faucons.

Ces oiseaux de proie, renommés par leur courage, ont les ailes en forme de faux, longues et pointues. Leur bec est très recourbé ; leur plumage, brun grisâtre en dessus, est d'un blanc sale sous le ventre.

On plaçait autrefois les faucons en tête des oiseaux de proie, appelés *nobles*, c'est-à-dire de ceux qu'on pouvait utiliser pour la chasse. La fauconnerie, nom donné au dressage des faucons, était très en honneur au moyen âge. A cette époque, le grand seigneur et la châtelaine se présentaient à leurs vassaux, le faucon au poing. Aujourd'hui cette chasse se pratique encore en Algérie et en Perse.

A. Dumuid.

CALCUL ORAL

Degré supérieur, 1re année.

Nombres entiers. Récapitulation. — Addition et soustraction.

1. Comptez par centaines jusqu'à 10 000. (Exercice collectif, ainsi que les suivants.)
2. De 10 000, ôtez successivement 100 jusqu'à 0.
3. A 200, ajoutez successivement 200, jusqu'à 10 000; puis de 10 000 retranchez toujours 200.
4. Nommez de même et collectivement les multiples de 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, 1000, jusqu'à 10 000.
5. De même, procédez par soustraction et enlevez de 10 000, (ou d'un multiple du nombre qu'il faut déduire), 300, 400, 500, jusqu'à 1000.
6. Nommez les dizaines de 5000 à 5500, etc.
7. Jean possède fr. 2300. Louis a fr. 700 de plus. Que possèdent-ils ensemble ? (fr. 5300). Combien leur faut-il encore ensemble pour avoir fr. 10 000 ? (fr. 4700.)
8. Une cave renferme 3 tonneaux qui contiennent ensemble 9000 l. Le 1er en a 2000 litres, le 2d 3500. Combien le 3me ? (3500 l.)
9. Combien d'années se sont écoulées depuis la fondation de la Confédération ? (en 1911, 620 ans.)
10. On devait parcourir 9 km. On a déjà fait 25 hm. puis 45 hm. Combien de m. reste-t-il à faire ? (2000 m.)
11. Une maison est revenue à son propriétaire à fr. 36 000. Il la revend fr. 41 500. Quel est son bénéfice ? (fr. 5500.)
12. Le plus grand de 2 nombres est 4600, le plus petit 2400. Quelle est leur somme et leur différence ? (7000 et 2200.)
13. Le Mont-Blanc mesure 4810 m. A combien de m. est-il au-dessus du Léman dont l'altitude est 375 m. ? (4435 m.)
14. Une somme a été partagée entre 3 personnes. Chacune d'elles a pris fr. 300 de moins que la précédente. La 1re a eu pour sa part fr. 1600. Quelle était la somme à partager ? (fr. 3900.)
15. On s'est acquitté d'une dette de fr. 7000 en 3 payements. Le 1er était de fr. 1500, le 2d de fr. 2800. De combien était le 3me ? (fr. 2700.)
16. Un champ rectangulaire mesure 1200 m. de contour. La longueur est 450 m. Quelle est la largeur ? (150 m.)
17. Un laitier a payé pour le lait reçu dans le 1er trimestre : en janvier fr. 1600 ; en février fr. 1400 ; en mars fr. 1500. Combien en tout? (fr. 4500.)

18. Un employé a reçu cette année fr. 2400, l'année dernière fr. 150 de moins. Combien dans ces deux ans ? (fr. 4650). Combien lui manque-t-il pour avoir fr. 5000 ? (fr. 350.)
19. Un vélocipédiste et un piéton partent en même temps d'un endroit ; le 1er fait 10 000 m. à l'heure ; le 2d 5 $^1/_2$ km. A quelle distance l'un de l'autre seront-ils après 2 h. ? (9000 m.)
20. La somme de 2 nombres est 6000, leur différence est 1000. Quels sont ces 2 nombres ? (2500 et 3500.) M. à L.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Examens annuels de 1911.

Nous pensons intéresser les lecteurs de l'*Educateur* en leur communiquant, au début de l'année scolaire, les travaux écrits donnés au printemps 1911 pour les examens des classes primaires supérieures. Aujourd'hui paraîtront les sujets de *dictée* et de *composition*. Dans de prochains numéros, nous publierons les travaux d'*arithmétique*, de *comptabilité* et d'*allemand*. F. M.

DICTÉE

1re année.

Mon installation au moulin.

Ce sont les lapins qui ont été étonnés ! Depuis si longtemps, ils avaient vu la porte du moulin fermée, les murs et la plate-forme envahis par les herbes, qu'ils avaient fini par croire que la race des meuniers était éteinte, et ayant trouvé la place bonne, ils en avaient fait quelque chose comme un quartier général, un centre d'opérations stratégiques. La nuit de mon arrivée, il y en avait bien, sans mentir, une vingtaine assis en rond sur la plate-forme, en train de se chauffer les pattes à un rayon de lune. Le temps d'entr'ouvrir une lucarne, voilà le bivouac mis en déroute, et tous ces petits derrières blancs détalent, la queue en l'air, dans le fourré. J'espère bien qu'ils reviendront. Quelqu'un de bien étonné aussi, en me voyant, c'est le locataire du premier, un vieux hibou sinistre, à tête de penseur, qui habite le moulin depuis plus de vingt ans. Je l'ai trouvé dans la chambre du haut, immobile et droit, sur l'arbre de couche, au milieu des plâtras, des tuiles tombées. Il m'a regardé un moment avec son œil rond, puis, tout effaré de ne pas me reconnaître, il s'est mis à secouer péniblement ses ailes grises de poussière. N'importe, tel qu'il est, avec ses yeux clignotants et sa mine renfrognée, ce locataire me plaît encore mieux qu'un autre, et je me suis empressé de lui renouveler son bail. Il garde, comme par le passé, tout le haut du moulin, avec une entrée par le toit ; moi, je me suis réservé la pièce du bas, une petite pièce blanchie à la chaux, basse et voûtée comme un réfectoire de couvent.

A. Daudet.

2me année.

La conquête de l'air.

Le siècle dernier mit à notre service la vapeur et l'électricité. Il transporta l'homme, ses produits, sa pensée, sa voix même, à travers l'espace. Aujourd'hui,

par les plaines solides ou liquides, par la brèche des montagnes éventrées, par le canal ouvert dans des isthmes percés, l'homme va, plus rapide toujours, dévorant en moins de temps des distances plus longues. De distances, c'est à peine si l'on peut en parler encore aujourd'hui que les extrémités de la terre ont été rapprochées. Pour faire le tour du monde, des vacances d'étudiant suffisent. Voilà donc singulièrement rapetissée notre machine ronde ; on y est à l'étroit; on y étouffe. De l'air, cherchons de l'air, plus d'air toujours! D'ailleurs, la locomotion sur la terre et sur l'eau, c'est une affaire faite, où il n'y a que des retouches à donner. Alors, mal à l'aise entre des bornes, répugnant à des limites, et obéissant à la loi qui lui commande l'effort perpétuel, l'homme, au lieu des coups d'œil furtifs et intermittents vers le haut y a fixé son regard. Maître de la terre et de l'onde, il a décidé la conquête de l'air. Dans ces dernières années, le problème s'est posé en plusieurs pays : diriger le ballon, ou bien inventer une machine volante? Des hommes y ont appliqué la volonté et la patience de leur esprit, et c'est une histoire magnifique, celle de ce travail. Des essais ont attiré l'attention publique; des catastrophes l'ont émue ; toute cause qui a ses martyrs est sacrée grande cause. Peu à peu le ballon dirigeable assurait sa marche et l'aéroplane disciplinait ses ailes. Enfin de grandes épreuves furent faites et plusieurs voyages ont déjà eu lieu dans les airs de France, d'Allemagne et d'autres pays.

E. Lavisse.

Sujets de composition.

1. Pour vous récompenser d'avoir obtenu votre certificat d'études, un de vos parents vous offre un voyage d'agrément. Vous lui répondez en lui indiquant quelle région vous désirez visiter et les motifs de cette préférence.
2. Vous supposez une conversation entre deux jeunes filles dont l'une dédaigne l'enseignement des choses du ménage, qu'elle considère comme inutile et vulgaire, tandis que sa compagne en fait grand cas.
3. La paresse va si lentement que la pauvreté l'atteint bientôt.
4. Un homme peut-il dire : « Je n'ai besoin de personne » ?
5. La poussière est un ennemi domestique.
6. Donnez l'exemple d'un jeune garçon (d'une jeune fille) qui, par ses qualités de travail, d'ordre et d'économie, contribue au bien-être de la famille.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Voir n° 21 de l'*Educateur*.

LOUIS XIV (1643-1715).

Louvois (*Suite*).

La discipline. — Les officiers, surtout les officiers de grandes familles qui vivaient à la Cour, n'aimaient pas à rester au régiment en temps de paix, parce qu'ils s'y ennuyaient. Louvois voulait qu'ils fissent leur métier.

Un jour, il reprochait à un capitaine noble du nom de Nogaret, de ne pas s'occuper de sa compagnie. Il lui dit : « Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état. — Monsieur, répond le capitaine, je ne le savais pas. — Il faut le

savoir, Monsieur, réplique Louvois. — L'avez-vous vue? — Non, Monsieur, répond Nogaret. — Il faudrait l'avoir vue, Monsieur, dit alors Louvois, d'un ton sévère. — Monsieur, j'y donnerai ordre, répond Nogaret. » — Mais Louvois termina la conversation par ces mots : « Il faudrait l'avoir donné, Monsieur, car il faut bien faire son métier quand on est officier. »

Soins donnés aux soldats. — Louvois avait soin du soldat. Il voulut qu'il fût payé régulièrement et bien nourri. Il créa pour les soldats malades des hôpitaux militaires. Il fit bâtir pour les soldats estropiés à la guerre et qui étaient exposés à finir leur vie dans la misère, l'hôtel des Invalides.

Ce que Louvois fit de plus extraordinaire, ce fut de créer et d'entretenir de grandes armées. La France eut plus de deux cent mille hommes sous les armes. Aucun pays en Europe n'avait à beaucoup près autant de soldats.

Malheureusement Louvois était un homme méchant et inhumain. Il fut un mauvais conseiller de Louis XIV, auquel il conseilla de faire la guerre constamment. Louis XIV n'était que trop porté à suivre ces conseils.

La politique de Louis XIV.

L'Europe. — En 1661, quand Louis XIV commença à gouverner par lui-même, la France était le pays le plus puissant de l'Europe.

En Angleterre règnait le roi Charles II, qui gouvernait mal son royaume. Comme il craignait une révolte de ses sujets, il demanda l'appui de Louis XIV et reçut de lui de grosses sommes d'argent.

L'Allemagne était divisée en un grand nombre de petits Etats, dont plusieurs étaient les alliés de la France et recevaient de l'argent de Louis XIV.

L'Espagne, qui avait été si puissante au temps de Charles-Quint et de Philippe II, était ruinée. Comme elle possédait encore sur nos frontières la Flandre, le Hainaut, le Luxembourg et la Franche-Comté, Louis XIV résolut de conquérir ces provinces et de compléter ainsi le territoire national.

Les deux premières guerres de Louis XIV.

Une première guerre fut faite contre l'Espagne; elle dura deux ans. Louis XIV conquit plusieurs villes de la Flandre, parmi lesquelles la grande ville de Lille.

La seconde guerre fut faite contre la Hollande. La Hollande se composait de provinces qui avaient appartenu à l'Espagne et qui s'étaient révoltées au seizième siècle. Ces provinces formèrent alors un Etat qu'on appela la République des Provinces-Unies.

C'était un petit pays, mais qui s'enrichit par le travail et par un commerce immense. La Hollande avait vingt fois plus de bateaux de commerce que la France. Elle avait une très forte marine de guerre. Elle était le pays le plus riche de l'Europe.

Louis XIV lui fit la guerre parce qu'il savait que la Hollande voulait l'empêcher de conquérir la Flandre et le Luxembourg. Et puis, il détestait les Hollandais parce qu'ils étaient républicains et protestants.

Les Hollandais furent vaincus ; mais l'Espagne et l'Allemagne prirent la défense de la Hollande. Cette seconde guerre dura six ans. Condé et Turenne remportèrent des victoires, mais les ennemis étaient bien nombreux. On se battit sur toutes les frontières de la France.

L'Alsace envahie. — En 1674, la France fut envahie. Les Allemands entrèrent en Alsace et ils s'établirent dans la province pour y passer l'hiver ; ils avaient l'intention de marcher sur Paris quand le beau temps serait revenu.

Mais Turenne les empêcha d'exécuter leurs projets.

Turenne et Condé. — Turenne avait un caractère tout différent de celui de Condé.

Condé était vif et audacieux ; Turenne était calme et prudent.

Condé aimait le danger. C'était une joie pour lui de se jeter sur ses ennemis, l'épée à la main. Turenne ne se sentait pas à son aise au commencement d'une bataille. C'est une chose qui arrive même aux plus braves soldats. Mais alors il parlait à son corps comme on parle à un domestique qui doit obéir. Il lui disait : « Tu trembles, carcasse, mais si tu savais où je vais te mener tout à l'heure, tu tremblerais encore bien davantage. » En effet, il menait son corps là où il y avait du danger et son corps ne tremblait plus.

L'Alsace délivrée. — Turenne réfléchissait longtemps sur ce qu'il avait à faire. En 1674, pendant que les ennemis étaient en Alsace, il était de ce côté-ci des Vosges avec une petite armée de 25 000 hommes. Il sut que les ennemis étaient logés en différents endroits assez éloignés les uns des autres. Ils ne s'attendaient pas à être attaqués pendant l'hiver, parce que d'ordinaire la guerre ne se faisait que l'été. L'hiver venu, le froid étant vif et les routes couvertes de neige, il entre en Alsace par le sud ; il attaque et bat un premier corps allemand, puis un second, puis un troisième. Les Allemands sont obligés de passer le Rhin et de retourner dans leur pays.

Mort de Turenne. — Puis il entre en Allemagne. Il rencontre l'armée ennemie. Il prend si bien ses mesures qu'il est sûr de la victoire ; mais, la veille du jour où il avait décidé de se battre, il se promenait à cheval avec quelques officiers, pour regarder encore une fois les positions des ennemis. Il fut tué par un boulet de canon. Le même boulet avait cassé le bras de Saint-Hilaire, un des officiers qui se trouvaient avec lui. Le fils de Saint-Hilaire se mit à pleurer, mais Saint-Hilaire lui montra Turenne étendu par terre et lui dit : « Mon fils, ce n'est pas moi, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer. »

Quand on ramena le corps de Turenne, la population accourut tout le long de la route pour voir passer le cortège. On versa beaucoup de larmes. Le roi voulut que Turenne, mort en combattant pour la patrie, fût porté dans les caveaux du monastère de Saint-Denis, à côté des rois.

La troisième guerre.

Par le traité qui termina la guerre, la France garda l'Alsace. Elle acquit de nouvelles villes en Flandre et la Franche-Comté. Louis XIV se crut alors le maître de l'Europe. En pleine paix, il s'empara de plusieurs territoires qui appartenaient à l'Allemagne et à l'Espagne. Alors les principaux Etats de l'Europe s'entendirent pour lui résister.

Une troisième guerre commença. Elle dura neuf ans. De belles victoires furent remportées sur terre par le maréchal de Luxembourg. Nos marins se battirent aussi vaillamment.

Combats sur mer. — La flotte créée par Colbert avait déjà remporté des vic-

toires sur les Espagnols et les Hollandais, pendant la seconde guerre, lorsqu'elle était commandée par Duquesne.

Tourville. — Pendant la troisième guerre, ce fut Tourville qui s'illustra.

En 1694, il était à Brest. Il reçut l'ordre de transporter des troupes en Angleterre. Une flotte anglaise l'attendait pour l'empêcher de passer. Le vent n'étant pas favorable, Tourville dut retarder son départ. Mais alors une flotte hollandaise se joignit à la flotte anglaise et les ennemis furent beaucoup plus nombreux que nous.

Tourville aurait voulu attendre des renforts. Il reçut l'ordre de partir. Il partit ; mais bientôt il rencontra les deux flottes ennemies qui avaient quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux. Il n'en avait que quarante. Il dit à ses officiers : « Messieurs, le roi nous ordonne de mourir pour son service. »

Pendant trois jours nos marins combattirent ; à la fin, il fallut se retirer. Une partie des vaisseaux gagna Saint-Malo ; une autre partie, Brest. Mais douze vaisseaux serrés de près par l'ennemi allaient être pris ; leurs capitaines les brûlèrent près du cap de la Hougue.

L'année d'après, Tourville prit sa revanche. Il attaqua près du cap de Saint-Vincent en Portugal, une flotte anglaise et hollandaise qui accompagnait pour les protéger cent cinquante vaisseaux de commerce. Il prit deux vaisseaux de guerre et une centaine des autres vaisseaux.

Jean Bart. — Mais bientôt il fut impossible à la France de garder une forte marine. Nous avions trop d'ennemis sur le continent. Il fallait se battre sur toutes les frontières. Le roi donna à de hardis marins la permission d'armer des vaisseaux à leur compte et de faire la guerre comme il leur plairait. Ces marins faisaient sur toutes les mers des *courses,* de là est venu leur nom de *corsaires.* Le plus célèbre de ces corsaires fut un homme de Dunkerque appelé Jean Bart.

La quatrième guerre.

En 1700, le roi d'Espagne, Charles II, mourut sans enfants. Il avait fait un testament par lequel il choisissait pour héritier Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de sa sœur, la reine de France, Marie-Thérèse.

Ainsi un prince français allait règner sur l'Espagne qui possédait alors une partie de l'Italie, les provinces belges et une grande partie de l'Amérique.

Tous les Etats de l'Europe s'inquiétèrent alors. Pour les rassurer, il aurait fallu que Louis XIV fût très prudent. Mais il avait trop d'orgueil pour être sage. Il commit des imprudences et une quatrième guerre commença.

Elle dura douze ans.

La France, pour la première fois depuis le règne de Louis XIV, fut battue en plusieurs grandes batailles. Plusieurs fois elle fut envahie. En 1712, le péril fut grand. Paris était menacé par une grande armée. Mais Villars gagna la bataille de Denain et la France fut sauvée.

La guerre finie, Philippe demeura roi d'Espagne. La France ne gagna rien, au contraire, elle dut céder à l'Angleterre plusieurs colonies, parmi lesquelles Terre-Neuve. (*A suivre.*)

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTRICES : Le Châtelard-Montreux (Vernex), fr. 1200. Indemnité de logement et jardin, fr. 500. Plus 4 augmentations de fr. 75 par séries de 5 ans de service dans le canton ; 16 juin. — **Renens** (Gare), fr. 1000 et autres avantages légaux. Augmentations de fr. 70 tous les 3 ans, après 5 ans de service dans la commune ; 16 juin.

Caoutchouc

Pardessus

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'escompte spécial de

10 %

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports

Complets

TRIENT

HOTEL-PENSION DES ALPES

remis à neuf. Séjour ravissant et tranquille, forêts de sapins à proximité de l'hôtel, promenades faciles et variées. Chambre noire. Cuisine soignée.

H 33053 L **Pierre Deléglise**, propr.

RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE

LUCERNE „Wallhall“

THEATERSTRASSE 12

à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés.

DINERS à 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50 et 2 fr.
Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles, désirée.

TÉLÉPHONE 896. H 1459 Lz

E. FRŒHLICH, propr.

FRUTIGEN Oberland Bernois HOTEL DE LA GARE

ET RESTAURANT

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés. Locaux spacieux. — Arrangements favorables pour excursions en voiture et en break.

Za 2499 g.

Propriétaire: Fr. HODLER-EGGER.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue du Seyon, 19, **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

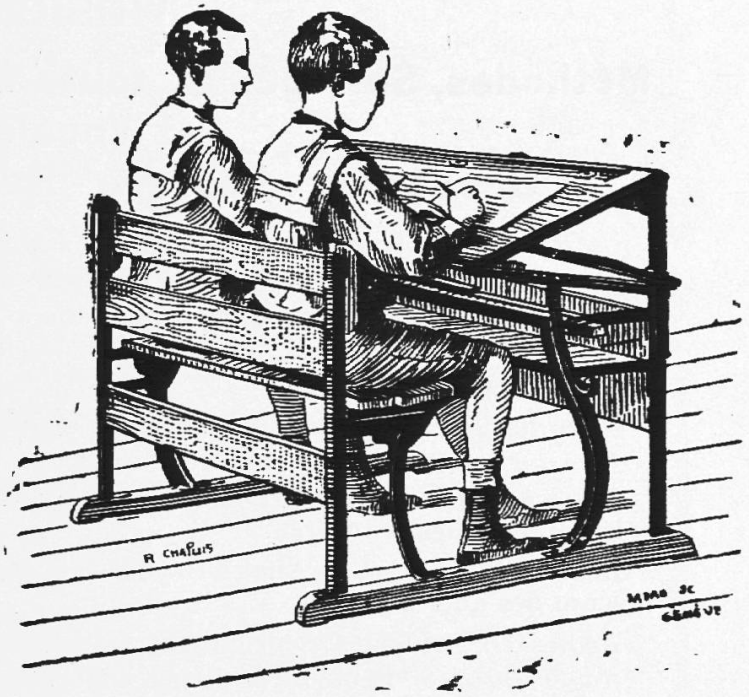

Médailles d'or :

Paris 1885 — *Havre 1893*
Paris 1889 — *Genève 1896*
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

Attestations et prospectus à disposition.

TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ

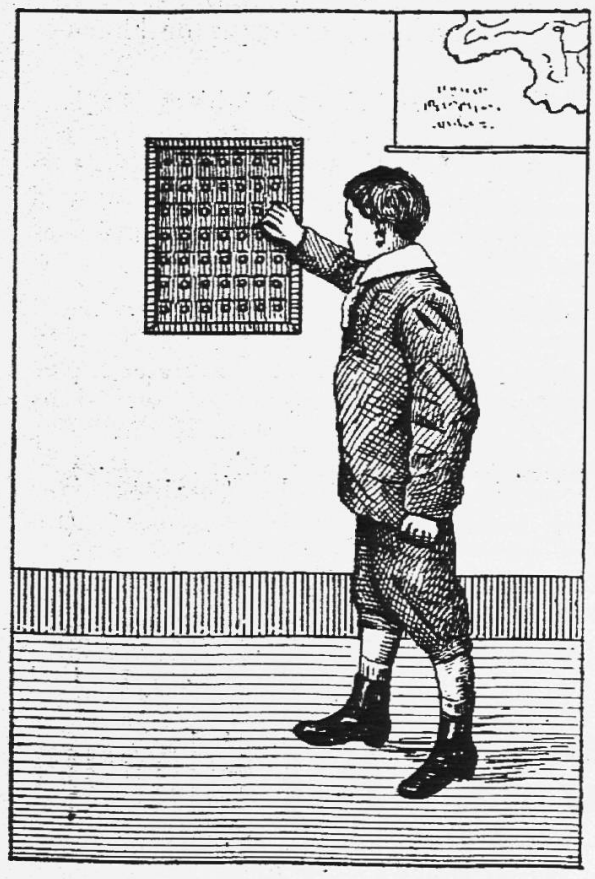

COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excel lent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa diposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen et à l'essai.

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Dessane, A. L. Ecole primaire de Chant Choral-Manuel de l'Orphéoniste.
1re partie : Eléments et principes indispensables.
2me partie Leçons et exercices progressifs à 2 et 4 voix. fr. 3.35

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Rougnon, P. Le rythme et la mesure, traité complet. fr. 6.—

Demeny, G. Physiologie des professions : L. Violoniste. fr. 3.50

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

Roques, L. Principes théoriques et pratiques de la transposition. fr. 1.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kœlla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—
» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—
» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3me édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1er Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2me vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista,** solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1re partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35
2e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Recueil de Chants à 2 et à 3 voix à l'usage des Ecoles et des Pensionnats
par *W. Pilet.*
3e édition augmentée, renfermant 39 chœurs a capella et 32 chœurs avec accompt. fr. 1.50

FŒTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVII^me ANNÉE. — N° 24 LAUSANNE — 17 Juin 1911.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : **L. Quartier** instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Caoutchouc

Pardessus

Sports

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'escompte spécial de

10 %

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Complets

Instituteurs désirant apprendre l'allemand trouvent enseignement et pension à des conditions très avantageuses à l'Institut **Steinkellner Heidelberg,** (Baden). **2 places libres au 1er mai.** Réduction de prix pour les Instituteurs qui veulent donner quelques leçons de français. — Références : M. G. Chevalier, instituteur à Orbe (Vaud). H 6 1819 b.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux ;

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	100 »	»	0,90
Percale imprimée	80 »	»	0.60
Flanelle cretonne	80 »	»	1.75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4.75
Linette fil	80 »	»	1.10
Canevas	58 »	»	0.75

Net, franco et au comptant, expédition de suite.

Occasion exceptionnelle

OFFERTE AUX

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

QUELQUES EXEMPLAIRES NEUFS

DU

Dictionnaire Géographique

DE LA SUISSE

Six volumes reliés. Prix usuel : fr. 260

à **net fr. 100** comptant

ou 12 mensualités de fr. 10

Librairie PAYOT & Cie

LAUSANNE

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL,**
300 élèves en 2 3/4 ans, 95 o/o de succès

Ecole de Commerce

DELÉMONT

Nouvelle mise au concours

Place de Directeur et maître principal pour l'enseignement des sciences commerciales. Traitement initial minimum **fr. 4200**. — Entrée en fonctions : *1er août 1911*. Délai d'inscription : *30 juin 1911*.

S'adresser au président de la commission, M. **Ruedin**, fabricant.

à **Delémont**. H 1121 D

Institut

à la campagne cherche maître de français capable et sérieux, **si possible** connaissant l'italien et l'anglais. Entrée de suite.

Offres avec photographies à la Gérance de l'*Educateur*.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.